



## **Code de Conduite Nansen**

En tant qu'employé de Nansen, je m'engage à :

1. Traiter tous les réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du UNHCR avec équité, respect et dignité.
2. Assurer l'intégrité de Nansen en veillant à ce que ma conduite personnelle et professionnelle soit et soit perçue comme étant de la plus haute qualité.
3. Exercer mes fonctions officielles et privées de manière à éviter les conflits d'intérêts, en maintenant et en renforçant la confiance du public dans Nansen.
4. Contribuer à bâtir un milieu de travail harmonieux fondé sur l'esprit d'équipe, le respect mutuel et la compréhension.
5. Promouvoir la sécurité, la santé et le bien-être de tous les employés de Nansen comme condition préalable à une performance efficace et constante.
6. Protéger et utiliser de façon responsable les informations et les ressources auxquelles j'ai accès dans le cadre de mon emploi chez Nansen.
7. Prévenir, combattre et combattre toute exploitation et tout abus des demandeurs d'asile, réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR.
8. S'abstenir de toute participation à des activités criminelles ou contraires à l'éthique, à des activités qui violent les droits de la personne ou à des activités qui compromettent l'image et les intérêts de Nansen.
9. S'abstenir de toute forme de harcèlement, de discrimination, d'abus physique ou verbal, de harcèlement ou de népotisme sur le lieu de travail.